

Quelle mondialisation post Covid-19 ?
Session Présidée par Jean-Claude Beaujour
Fiche de synthèse

Jean-Claude Beaujour a lancé le débat : L'UE a-t-elle une relation homogène avec la Chine ou pêche-t-elle par des relations bilatérales ? Ses pays moteurs reprochent cette relation compartimentée, font-ils leur part ? L'UE a une occasion de rééquilibrer ses relations mondiales, ses gouvernements y sont-ils prêts ? Les réalités du moment sont trop ancrées pour pouvoir collaborer. A terme, les 27, confrontés à des changements majeurs, devraient voir la limite du chacun pour soi. Le discours politique sur la relocalisation rencontre une réalité complexe : quelle est la vision de l'entreprise des relations euro-chinoises quand elles s'installent sur les territoires respectifs ? Il est temps d'expliquer aux citoyens que ceux qui sont sur le terrain pensent différemment. Quelles sont les vraies options ? Y-a-t-il lieu de parler d'une démondialisation menée par un repli sur soi des grandes puissances ?

François Loos a insisté sur la restructuration nécessaire des relations Europe-Chine qui sont trop entravées par des relations bilatérales et non communautaires. L'Europe doit s'affirmer en tant que communauté, et revoir le mode de gouvernance (dépasser le vote à la majorité) : l'Europe unie derrière des objectifs communautaires et homogènes, pourrait mieux défendre ses intérêts. Par exemple, la production photovoltaïque en Europe est compromise par les importations chinoises. Il faut favoriser les pays européens producteurs. La Chine devra mettre en place **des incitations concrètes** pour faire respecter les lois en vigueur. Son gouvernement a passé une loi interdisant de ne pas traiter à égalité les entreprises chinoises et étrangères. Mais cette loi est très lente à s'implanter et à être efficace. La Chine doit donc être plus incitatives envers les pays européens, et les pays européens doivent se positionner dans une démarche homogène et cohérente vis-à-vis de la Chine.

François Loos est revenu sur les politiques de délocalisation et relocalisation. Selon lui les bonnes délocalisations servent l'économie du pays dans lequel une entreprise est implantée. Par exemple, pour vendre des Airbus à la Chine, l'entreprise a besoin qu'une partie de la fabrication provienne de Chine car la France n'a pas les capacités d'assumer l'ensemble du processus de production. Dans ce sens, il n'est pas nécessaire de relocaliser toutes les industries. L'Union européenne doit identifier les secteurs qui sont stratégiques pour elle, de même que le fait la Chine, et les deux parties doivent négocier sur une position assumée quant à leurs priorités stratégiques, ancrer les collaborations sur cette compréhension. Selon lui, les secteurs les plus importants où il faut renforcer la collaboration, sont ceux des matières premières, agricoles et minérales.

Henri de Grossouvre a insisté sur le potentiel politique et économique d'une Europe puissance. note que l'ère libérale (1980-2020) est révolue. L'analyse « **Age of Disorder** » de la Deutsche Bank du 9 septembre 2020 mentionne un arrêt de la globalisation. En outre, le dogme de **la non-intervention** de l'État est remis en cause en UE même. Exemple : Intervention massive des gouvernements américain, européen, et japonais.

Trois concepts clés forgeront la mondialisation post covid-19 :

- L'idée de décroissance devient un thème crédible et pas seulement accréditée par la gauche.
- La souveraineté européenne (économique et sanitaire) devient un enjeu majeur.
- La priorité environnementale est une opportunité de collaboration stratégique avec la Chine.

Au sujet des délocalisations et relocalisations, il signale qu'il est possible de localiser les industries de demain, comme l'intelligence artificielle et les technologies environnementales. Néanmoins, d'autres industries ne pourront être relocalisées pour des raisons techniques et financières (les semi-conducteurs, le paracétamol, écrans TV...).

La crise actuelle nous permet de prendre en considération une autre dimension de la vie, affranchie du prisme économique et individualiste, qui s'inscrit dans une nécessité de créer des liens communautaires.

Alex Wang pense que les relations Europe-Chine ne vont pas s'arrêter à cause du Covid et que 2 sujets émergent :

- 1) Il faut repenser la *supply chain* pour la rendre plus résiliente pour les entreprises françaises et européennes, et trouver des solutions de production locale et régionale.
- 2) Repenser les échanges et collaborations dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises. Dans les télécoms, des alliances entre grands groupes et fournisseurs communs vont continuer à se développer pour développer les principes RSE dans les entreprises et centres de production. Les projets d'économie circulaire vont se développer pour combiner protection de l'environnement et principes économiques.

Le découplage annoncé dans les débats publics, faisant état de relocalisations massives, est peu probable. Des ajustements dans la *supply chain* sont nécessaires en fonction des besoins des entreprises et des décisions de l'UE.

Il faut renforcer la gouvernance mondiale en y intégrant justement la Chine, répondant à un impératif de coordination.

Fatima Hadj a approché ces questions sous l'angle des objectifs de développement durable avec un éclairage financier. Elle voit la crise du Covid comme exceptionnelle car elle impacte tous les domaines socio-économiques (contrairement à 2008 qui était purement financière). La mondialisation post Covid-19 s'appuiera sur le développement durable et son financement. Cette crise fait prendre conscience du besoin de **souveraineté économique** qui doit reposer sur l'arbitrage permanent entre 2 piliers :

- 1) Gestion de la **dépendance/indépendance économique**
- 2) Trouver des domaines **de coopérations stratégiques** (car besoin de croissance et de créer des emplois).

Exemple de coopération : Objectif de neutralité carbone d'ici 2060 en Chine qui passera par l'électrification des usages : c'est une opportunité pour l'Europe de collaborer avec la Chine.

Encore plus qu'en 2008, qui avait transformé essentiellement la sphère financière, il y aura un avant et un après. Cette crise montre en effet la nécessité de repenser notre société. La Chine le fera notamment via son 14^{ème} Plan quinquennal, en préparation. En accord avec les propos de François Loos, Fatima Hadj a insisté sur le fait qu'une multitude d'acteurs doit être intégrée dans la mondialisation post Covid. Par exemple, les PME et ETI sous-traitantes ont un rôle majeur à jouer dans la transition énergétique car ce sont elles qui agissent localement. Pour renforcer la collaboration sino-européenne, des thèmes apparaissent comme l'électrification des usages de l'énergie ; l'Europe est leader dans ce domaine, possède une méthodologie, un historique, des normes édictées et qui fonctionnent très bien, une industrie, qui la rendent attractive pour la Chine. L'Europe et la Chine doivent revoir leurs priorités et rééquilibrer leurs dépendances externes, notamment envers les États-Unis. La Chine va devoir trouver de nouveaux partenaires ce qui crée une place pour les entreprises européennes. Il est important de développer un cadre juridique international efficace pour répondre à des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Dialogue des intervenants - La mondialisation ne s'arrêtera pas, et tend à s'accélérer.

- **Sur la relocalisation** : Il est impossible de changer tout un écosystème. Des choix de collaborations stratégiques devront être faits pour certains secteurs (**F.Loos**). Ne pas relocaliser les industries traditionnelles mais bien localiser les nouvelles industries. La crise accentue seulement les tendances de fond (**H.de Grossouvre**). La mondialisation ne va pas s'arrêter, mais prendra un autre visage.
- **Sur les nouveaux acteurs** :
- Au niveau étatique : Nécessité de réduire ses dépendances en diversifiant ses relations. Une opportunité pour l'Europe de concurrencer les États-Unis dans les relations commerciales avec la Chine. L'Afrique et l'Amérique du Sud ont un rôle important dans cette transition. Faire face aux législations étrangères de concurrence déloyale.
- Au niveau local : Confronter les ambitions des États et des grands groupes avec les artisans locaux qui ont une liberté d'actions (**exemple** : les économies d'énergies dans les villes). Les sous-traitants et petites entreprises ont un rôle très important dans le développement durable. Il faut construire des villes et des communautés durables avec une multitude d'intervenants.
- La redistribution des cartes géopolitiques est une opportunité pour l'Europe, ses entités, ses régions, de se positionner sur ses priorités stratégiques de manière décomplexée. Quant aux autres secteurs, on peut très bien accepter une dépendance envers un pays tiers sur un secteur qui n'est pas stratégique et dépendre en termes d'importations d'un pays tiers ; il faut y aller sans complexe, c'est le coeur d'un deal, donnant-donnant.

Une Terminologie a émergé de ce panel : **multilatéralisme** (produit des règles communes), **mondialisation** (interconnexions), **multipolaire** (désignation d'acteur stratégique). Une structure multipolaire serait un projet ambitieux post Covid 19 avec un thème principal : **le développement durable**.